

QUESTION ORALE PRESENTEE EN CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 29 NOVEMBRE 2022  
RELATIVE A LA VÉGÉTALISATION DE LA RUE MICHELET, ENTRE LES DEUX PARTIES DU JARDIN DES  
GRANDS EXPLORATEURS

-Considérant le vote à l'unanimité par le conseil d'arrondissement du 30 mars 2021 du vœu relatif à la végétalisation de la rue Michelet entre les deux parties du jardin des Grands Explorateurs souhaitant que « entre les deux parties du Jardin des Grands Observateurs, les espaces en "stabilisé" de la rue Michelet soient réexaminés et évoluent après étude »

- Considérant par ailleurs le dernier vœu n° 114 déposé par le groupe Changer Paris au Conseil de Paris d'octobre 2022 relatif à l'interdiction des revêtements en résine pour les pieds d'arbres, demandant que « les revêtements en résine actuellement installés sur des pieds d'arbres dans Paris soient remplacés par des pieds d'arbres avec des grilles permettant au sol de respirer et aux racines d'être protégées et alimentées .... Considérant que ce revêtement affecte la fertilité et la vie du sol présent autour de l'arbre. Celui-ci a besoin d'être aéré le plus possible tant pour l'arbre dont les racines respirent de l'oxygène que pour la faune et la flore qui s'y développe et y vit (lombrics, collemboles, arthropodes, champignons, etc..). L'absence d'oxygène entraîne leur mort et fait perdre progressivement au sol son humus et tous ses nutriments, à l'image des nitrobactéries, qui servent à fixer l'azote de l'air et le transformer en engrais dans le sol'

## Antoinette Kis demande à Monsieur le Maire du 6e

Où en est le réexamen des espaces en stabilisé de la rue Michelet

Et s'il est prévu de les remplacer prochainement par de la pleine terre et l'élaboration de surfaces plantées pour l'agrément des promeneurs et des habitants